

## LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

### DE LA SOURCE A L'USINE...

La régie de l'eau utilise **des ressources d'eaux superficielles et souterraines** qui transitent par **3 postes de reprise des eaux brutes par pompage** avant d'arriver dans les usines de production d'eau potable :

- le Buisson Corblin (Flers)
- le Castel (Saint-Georges-des-Groseillers)
- la Rouillerie (Montilly-sur-Noireau).

### DES USINES RECENTES :

Les eaux brutes sont traitées sur 3 usines de production d'eau équipées de **filières physico-chimiques complètes** :

Dénomination	Auvilliers	Visance	Saint Paul
Adresse	Le Moulin d'Auvilliers 61800 St Bômer les Forges	1, rue d'Athis 61100 Flers	Les Fonteneaux 61100 Saint Paul
Date de mise en service	2004	2001	1967
Ressources	Rivière Varenne Rivière Egrenne	Rivière Visance Rivière Noireau Forages (Briouze, Caligny, La Selle la Forge)	Source des Fonteneaux
Traitement	Pré ozonation Décantation Reminéralisation Filtration Injection de charbon actif Ultrafiltration Désinfection (chlore)	Pré ozonation Décantation Reminéralisation Filtration Post ozonation Filtration charbon actif Désinfection (chlore)	Filtration sur Neutralite  Désinfection
Capacité maxi de production	8 000 m <sup>3</sup> /jour	3 600 m <sup>3</sup> /jour	140 m <sup>3</sup> /jour

Par ailleurs :

- **Saint Paul** est alimentée par la source locale des Fonteneaux dont l'eau est potabilisée par une petite station installée sur cette commune
- **Landigou** continue d'être alimentée par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Houlme. Pour ce faire, Flers Agglo achète de l'eau en gros à ce dernier.

### QUELQUES CHIFFRES CLES

#### Les prélèvements dans le milieu naturel :

Les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sont déclarés auprès des Agences de l'Eau, pour ensuite faire l'objet d'une redevance perçue auprès de Flers Agglo.

Flers Agglo prélève, chaque année, plus de 2 millions de m<sup>3</sup> dans ses différentes ressources.

#### Les stations produisent environ :

- **1 400 000 m<sup>3</sup> à Auvilliers,**
- **400 000 m<sup>3</sup> à Visance,**
- **15 000 m<sup>3</sup> à St Paul.**

#### Les échanges d'eau au sein du bocage :

Achat / Vente	Combien ?	A qui ?
Achat	82 000 m <sup>3</sup>	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Messei Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Houlme St Pierre du Regard et Tinchebray Bocage
Vente	262 000 m <sup>3</sup>	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Messei Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Houlme St Pierre du Regard et Tinchebray Bocage

Pour avoir des précisions sur la protection de la ressource dans l'Orne : [www.sde61.fr](http://www.sde61.fr)

Pour davantage de précisions ou des chiffres par commune, voir RPQS ou [www.sispea.fr](http://www.sispea.fr)